



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'UNGAVA VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 6 mars 2017 à 19h30, à la salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum :

Monsieur le maire : Steve Gamache

Mesdames les conseillères: Roxanne Tremblay
Denise Larouche
Lucie Tremblay

Messieurs les conseillers : Guy Lafrenière
Daniel Forgues
Jacques Fortin

Était également présente à la séance :

Madame la directrice générale adjointe et greffière suppléante : Mélanie Gagné

Était absente à la séance :

Madame la directrice générale et greffière : Marieve Bernier

Tous les conseillers et conseillères ayant été convoqués par suite d'un avis écrit signifié dans le délai imparti par la *Loi des cités et villes*, monsieur le maire, constatant qu'il y a quorum, déclare la séance dûment tenue.

Ajout du point trois à l'ordre du jour « Résolution — achats regroupés — renouvellement d'assurance collective — regroupement Lac-Saint-Jean/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord » avec l'accord unanime de tous les membres du Conseil municipal.

17-03-52

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

D'OUVRIR la présente séance extraordinaire sur la base de l'ordre du jour déposé en incluant l'ajout du point 3.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-03-53

2. RÉSOLUTION – ADJUDICATION DU CONTRAT DE SERVICE D'INGÉNIERIE – OUVERTURE D'UN LIEU D'ÉLIMINATION DE LA NEIGE USÉE (DNU)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais, dans sa Planification stratégique 2013-2023, désire être une municipalité modernisée, performante et orientée vers le citoyen, notamment en consolidant et bonifiant les infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public (AO-2017-02) a été lancé le 19 janvier 2017 pour l'ouverture d'un dépôt de neige usée – service professionnel;



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT QUE la ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) entreprises, à savoir SNC-Lavalin Stavibel inc., Norda et EXP;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions étaient recevables au bureau de la directrice générale adjointe jusqu'au 3 mars 2017 à 16 h;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été déposée, soit celle SNC-Lavalin Stavibel inc. et qu'elle a été jugée conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 6 mars 2017;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame la conseillère Denise Larouche
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais adjuge le contrat à SNC-Lavalin Stavibel inc., au montant de 20 365,00 \$ plus taxes applicables, pour service professionnel – ouverture d'un lieu d'élimination de la neige usée;

QUE la Ville de Chapais autorise madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe et greffière suppléante à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.

RÉSOLUTION — ACHATS REGROUPÉS — RENOUVELLEMENT D'ASSURANCE COLLECTIVE — REGROUPEMENT LAC-SAINT-JEAN/BAS-SAINT-LAURENT/GASPÉSIE/CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT QUE L'UMQ a lancé un appel d'offres public en 2013 afin d'obtenir d'un assureur, une tarification pour les régimes d'assurance collective des employés des organisations municipales membres du Regroupement des municipalités du Lac-Saint-Jean/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le contrat octroyé en 2013 fut renouvelé pour 2014-2015, puis pour 2015-2016 et 2016-2017 et qu'il y a lieu de pourvoir à son renouvellement pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement des municipalités du Lac-Saint-Jean/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord a entériné les recommandations du consultant, lors d'une conférence téléphonique tenue le 12 janvier 2017;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lucie Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le contrat de fourniture des différentes couvertures d'assurance collective des employés du Regroupement des municipalités du Lac-Saint-Jean/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord soit renouvelé auprès de l'assureur SSQ Groupe financier selon les conditions de renouvellement obtenues par le consultant Mallette actuaires et mentionnées le 12 janvier 2017 aux membres du comité de gestion du regroupement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-03-54



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

N° de résolution
ou annotation
17-03-55

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU
QUE cette séance extraordinaire soit levée et terminée.

Il est 19h35.

Steve Gamache
Maire

Mélanie Gagné, directrice
générale adjointe et greffière
suppléante